

## Assemblée Générale des Délégués

Jeudi 9 juin 2016 à Cheseaux

### Résumé

\*\*\*\*\*

Madame Barbara de Kerchove s'est exprimée pour la dernière fois à cette Assemblée en tant que présidente de l'APE Vaud puisqu'elle démissionne de sa fonction dans laquelle elle s'est investie pleinement durant plusieurs années. Elle souligne l'importance de la communication entre l'Ecole et les parents. Son engagement se termine à l'heure où le bilan de la LEO commence après trois ans d'existence.

#### Accueil des nouveaux groupes :

Plusieurs groupes se sont formés ou relancés dans le Canton. A relever dans notre région l'ouverture de la section de Villeneuve.

#### Les grands dossiers 2015 :

- Suivi de la mise en œuvre de la LEO
- Loi sur la pédagogie spécialisée et projet « Tous différents, tous élèves »
- Devoirs surveillés
- Accueil parascolaire et journée continue de l'écolier

#### Démissions et remplacements des membres du comité cantonal :

Madame Barbara de Kerchove (présidente), Madame Catherine Guanzini (vice-présidente) et Monsieur Christian Bernasconi (trésorier) démissionnent. Un nouveau caissier a été nommé et la présidence de l'APE Vaud sera partagée entre deux membres : Madame Marie-Pierre van Mullem (section Yverdon-les-Bains) et Monsieur Pascal Paté (section Puidoux – Chexbres – St.-Saphorin).

#### Comptes 2015 :

L'équilibre des comptes reste fragile. Le trésorier relève à nouveau l'importance de trouver de nouveaux membres et diversifier les sources de financement.

#### Résolution proposées à l'adoption des Délégués sur les devoirs surveillés :

Suite aux disparités communales observées et aux nombreuses questions des parents, une enquête auprès des groupes APE ainsi qu'un sondage en ligne à l'attention des parents ont été mis sur pied par un groupe de travail.

L'accompagnement des enfants durant ces périodes est le point le plus critiqué.

Les devoirs sont au centre de nos préoccupations c'est pourquoi l'APE Vaud estime nécessaire de lancer une réflexion cantonale sur cette question.

## Perspectives et projets 2016 – 2017 :

L'APE se veut un partenaire actif dans le suivi de ces dossiers :

- LEO : premier bilan de la mise en œuvre
- Modification de la LAJE (Loi sur l'accueil de jour des enfants) et mise en œuvre de la journée continue de l'écolier).
- Loi sur la pédagogie spécialisée et « Tous différents, tous élèves »
- Vie associative : avenir et communication de l'APE

## Intervention des Conseillères d'Etat :

Madame Nuria Gorrite a apprécié l'excellente collaboration avec notre présidente dans le cadre de la FAJE (fondation pour l'accueil de jour des enfants) et l'importance de continuer à développer les offres des UAPE dans le Canton. La mission de l'APE ainsi que la sienne est de soutenir la cause des enfants.

Madame Anne-Catherine Lyon relève également les qualités de notre présidente sortante et des prises de positions de l'APE qui ont permis notamment la mise en place de la LEO. La Conseillère d'Etat souligne l'importance de l'engagement bénévole dans notre société.

La Loi sur la pédagogie spécialisée est actuellement bloquée suite au recours de deux parents. Elle espère sa mise en application pour la rentrée 2017.

Différents thèmes reviennent de manière cyclique au centre des discussions comme les devoirs et l'abolition des notes. Les devoirs surveillés, l'horaire matinal d'un écolier ainsi que la découpe des semaines scolaires en alternance avec les vacances selon un schéma 8 – 2 sont d'autres préoccupations que Madame Anne-Catherine Lyon doit traiter.

D'autres informations complémentaires peuvent être obtenues sur le site : [www.ape-vaud-ch](http://www.ape-vaud-ch)